

Destinataires :

CRCK, CDCK
CTR, CTFR, CTD

Le 18 juin 2017,

Objet : Lancement de la campagne du pré-calendrier 2018 « LOISIR » de la fédération française de canoë-kayak

L'assemblée générale du 8 avril 2017 de la FFCK a validé la création d'une commission nationale loisir avec pour Président, Alexandre LAMBERT. Il a également été décidé de nommer une nouvelle vice-présidente en charge du loisir au sein du BEX, Caroline JELH.

Une des 1^{ères} actions de la CNA loisir sera de se réunir pour poser le plan d'actions pour l'olympiade. Cette rencontre aura lieu le 18 juin 2017.

Dès à présent nous souhaitons lancer le calendrier loisir pour 2018 en se greffant sur la procédure du calendrier sportif.

Il nous apparaît important de :

1. Faire apparaître ces manifestations LOISIRS (en parallèle des compétitions dans les calendriers départementaux ou régionaux 2018)
2. D'intégrer ces événements à vos réflexions
3. De les inscrire dans l'extranet fédéral

Les enjeux sont majeurs :

- Valoriser toutes les pratiques
- Valoriser tous les sites de pratiques
- Fédérer tous les pratiquants

Il est important que notre fédération soit en mesure de mettre en avant TOUS les événements loisir qui se déroulent sur TOUT notre territoire via le calendrier fédéral sur : www.ffck.org . C'est la 1^{ère} étape fondamentale vers une structuration plus en profondeur du loisir fédéral.

Les candidatures sur les manifestations loisirs seront ouvertes depuis le 1er juillet et jusqu'au 31 décembre 2018.

Pour le loisir, il n'y a pas de pré-calendrier, mais juste une validation régionale et nationale à effectuer par le CRCK et la CNA pour qu'elles apparaissent au calendrier national sur le site internet.

A terme la CNA envisage de permettre les inscriptions en ligne aux manifestations loisirs aussi bien pour les licenciés que les non licenciés via l'actuel module d'inscription en ligne valable pour les compétitions.

N'hésitez pas à diffuser ces informations auprès de vos structures en région.
Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes cordiales salutations.

Alexandre LAMBERT,
Président de la CNA Loisirs,

Caroline JEHL,
Vice-présidente en charge du loisir,

Rappel de la procédure pour inscrire une manifestation LOISIR au calendrier 2018

- Se connecter sur l'extranet
- Bien faire attention à la structure qui rentre les informations
- Pour le loisir, il n'y a pas de pré-calendrier, pas de caution régionale, mais juste une validation nationale à effectuer par la CNA pour qu'elles apparaissent au calendrier national sur le site internet : www.ffck.org
- ARBORESCENCE DU CALENDRIER
 1. ANNEES :
 - a. 2018
 2. TYPES DE MANIFESTATIONS LOISIRS :
 - a. Randonnée en mer
 - b. Randonnée en eau vive
 - c. Randonnée en eau calme
 - d. Evènement liée à la protection de l'environnement
 - e. Action de promotion d'une structure
 3. NIVEAUX DE TERRITOIRES :
 - a. Départemental
 - b. Régional
 - c. National
 4. EVENEMENTS : à créer : ce service n'est pas encore disponible
 - a. Il s'agira de subdiviser vers des sous évènements à définir
 - b. ...